■ CONSEIL GÉNÉRAL



À Mesdames et Messieurs Les membres du Conseil général 2400 Le Locle

Le Locle, le 7 juin 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la 30e séance du Conseil général de la présente législature fixée au

Mercredi 19 juin 2024, à 18h30 à la salle du Conseil général, Hôtel de Ville

L'ordre du jour de cette séance a été arrêté comme suit :

3.	COMPTES 2023
24-301	Rapport de la Commission financière à l'appui de la gestion et des comptes 2023.
24-302	Rapport du Conseil communal (envoi séparé) à l'appui de la gestion et des comptes 2023.

4. RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

24-4701 d'information concernant le bilan de la fusion entre les communes du Locle et des Brenets après la première législature.

5. RAPPORT DE COMMISSION

24-503 de la commission occasionnelle Monnaie locale relatif à l'adoption d'un budget pour la mise en place d'une monnaie locale.

Clôture de législature

Discours du président sortant du Conseil général.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du Conseil général, F. Chopard

N.B. Une collation sera servie